



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2021

### Délibération n° 03

**Date de convocation**

03.02.2021

**Date d'affichage**

09.02.2021

**Nombre de  
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 28

votants : 34

**Objet : Vote du Budget Primitif 2021**

L'an deux mil vingt et un, le treize février, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

**Présents**

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. P. SEDARD – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. C. GHIS – M. B. ZAOUÏ – M. E. ALAMAMY – M. C. YOUNBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – Mme A. ADJELI – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

**Absents représentés**

M. D. VIGNEULLE par Mme LM. LODE-DEMAS – Mme M. GEORGET par Mme J. BREDAS – M. G. ALAPETITE par Mme MM. SALLES – Mme C. KOZAK par M. JM. GUILBOT – M. C. LUTTMANN par M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY par Mme LA. MOLLARD-CADIX.

**Absente :**

Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND

Mme Lisa-Marie LODE-DEMAS a été élue secrétaire de séance.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2313-1 et L-1612-4,

VU la délibération n°06 du 25 janvier 2021 portant débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2021, et approuvant le rapport d'orientation budgétaire,

VU l'avis de la commission Administration Générale, Finances et Ressources Humaines,

CONSIDERANT que le budget proposé est présenté en équilibre, sincère et véritable,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**DECIDE** de procéder au vote du Budget Primitif 2021 chapitre par chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### Dépenses

011 - Charges à caractère général	5 411 603 €
012 - Frais de personnel et charges assimilées	17 311 506 €
014- Atténuation de produits	137 127 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 512 688 €
66 - Charges financières	180 000 €
67 - Charges exceptionnelles	14 000 €
023 - Virement à la section d'investissement	163 081 €
042 - Ope. d'ordre de transferts entre sections	777 000 €

Votes	
Pour	Contre
27	7
27	7
27	7
27	7
27	7
27	7
27	7
27	7

##### Recettes

013 - Revenus de gestion courante	487 069 €
70 - Ventes produits fabriqués, prestat° de sce	2 466 722 €
73 - Impôts et taxes	16 816 628 €
74 - Dotations, subventions et participations	5 360 089 €
75 - Autres produits de gestion courante	318 240 €
77 - Produits exceptionnels	50 257 €
042 - Ope. d'ordre de transferts entre sections	8 000 €

27	7
27	7
27	7
27	7
27	7
27	7
27	7

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

##### Dépenses

16- Emprunts et dettes assimilées	683 553 €
20 - Immobilisations incorporelles	177 368 €
21 - Immobilisations corporelles	1 360 728 €
23 - Immobilisations en cours	1 744 923 €
204 - Subventions équipement versées	249 005 €
040 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	8 000 €

27	7
27	7
27	7
27	7
27	7
27	7

##### Recettes

10 - Dotations, fonds divers et réserves	680 000 €
13 - Subventions d'investissement (hors 138)	601 496 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 002 000 €
021 - Virement section de fonctionnement	163 081 €
040 - Opérat° d'ordre de transferts entre sections	777 000 €

27	7
27	7
27	7
27	7
27	7

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès du Maire de Combs-la-Ville.

**APPROUVE** le Budget Primitif 2021 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

<b>SECTIONS</b>	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
Investissement	4 223 577 €	4 223 577 €
Fonctionnement	25 507 005 €	25 507 005 €
<b>TOTAUX</b>	<b>29 730 582 €</b>	<b>29 730 582 €</b>

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout acte consécutif au présent budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 13 février 2021

**Le Maire**  
**Guy GEOFFROY**

**Signé**

Pour : 27

Contre : 7 (M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – Mme A. ADJELI – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX)

Abstentions : -